Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260302-2026_10-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 02/03/2026

Date de la convocation
24/02/2026

Nombre de membres
En exercice : 23 Présents : 17 Votants : 20

A l'unanimité
Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0 Blanc ou nul : 0 Suffrages exprimés : 20

L'an 2026, le 2 Mars à 20:30, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : CADET Marie-Ghislaine, GAUTHIER Danièle, JULLIOT Frédérique, POTIER Béatrice, RICOU Élodie, ROBIN Catherine, ROGERG Élise, SAVATTE Stéphanie, SOUVESTRE Mélanie, MM : BIGNON Alain, DAVENEL Stéphane, GRANGER Dominique, LAMBERT Julien, LEMESLE Jérôme, PERRIER Rémi, ROUSSELET Guy

Absents : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme KERROTRET Gwennola à Mme MORICE Marie-Christine, MM : FESSELIER Laurent à Mme RICOU Élodie, SCHWAB Gilles à Mme SAVATTE Stéphanie
Absent(s) : Mmes : BARBOT Aurélie, GAILLARD Pauline, M. CATELINE Lionel

Secrétaire de séance : M. GRANGER Dominique

2026-10	**Bibliothèque : Festival dédié à la bande dessinée : participation Etrelles**

La commune de la Guerche de Bretagne organise un festival dédié à la bande dessinée. Dans le cadre de la participation de la bibliothèque de la commune à cet évènement, des rencontres sont proposées lors de ce temps fort culturel.
Pour l'édition 2026, les rencontres seront organisées sur temps scolaire, au mois d'octobre. Chaque rencontre dure 45 minutes. Les auteurs se déplacent sur les différents sites.
La commune de la-Guerche-de-Bretagne assure les relations contractuelles directes avec les auteurs : contrats, frais de bouche, d'hébergement et de transport.
Une participation de 125 € par classe rencontrée est demandée aux communes voulant bénéficier de cette prestation.
La bibliothèque d'Etrelles participera pour la troisième fois à ce festival. À ce titre, une rencontre avec un auteur aura lieu dans deux classes, pour un montant total de 250 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De valider la participation de la Médiathèque au Festival "Bulles des Prés",
- De s'engager à réserver 2 accueils de classe pour un montant de 250 €,
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

---

Le Secrétaire de séance,
M. GRANGER Dominique

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES
R.F.
35370 (Ille-et-Vilaine)